

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU lundi 20 novembre 2017**

Sous réserve de validation par le prochain conseil d'établissement

Membres présents avec voix délibérative:

Représentants de l'administration :

M. RAUFAST, proviseur, président du conseil d'établissement
M. DERAMBURE, proviseur adjoint
M. VANZI, directeur administratif et financier
M. GOMEZ, conseiller principal d'éducation
M. DEGRET, directeur des cycles 1 et 2
M. VALEYRE, directeur du cycle 2-3

Représentants du personnel enseignant:

Pour le premier degré :

M. CARRAT, représentant SNUIPP-FSU.
Mme RODRIGUEZ, représentante STEPV- UGT,
M. BOUSQUET, représentant SNUIPP-FSU

Pour le second degré :

M. AUGIE, représentant SNES-FSU
M. LOPEZ, représentant STEPV
Mme AUSSILOU, représentante SOL
M. MICHEL, représentant SNES-FSU
Mme FAURI, représentante STEPV

Pour le personnel non enseignant :

Mme SAINT-BLANCAT, représentante STEPV
Mme DHUEZ, représentante STEPV

Représentants des élèves :

Mlle Carmen ORDUÑA
Mlle Sofia CASINO
Mlle Lilan CUBEL
M. Arnau MARTI
Mlle Patricia VILLOCH, vice-présidente du CVL

Représentants des parents d'élèves:

Mme BORSO DI CARMINATI, représentante des parents d'élèves A.P.A.
Mme CONNAN, représentante des parents d'élèves A.P.A.
Mme GONZALEZ-GALLARZA, représentante suppléante des parents d'élèves A.P.A.
Mme MENARD, représentante suppléante des parents d'élèves A.P.A.
M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves G.P.I.
Mme MEUNIER, représentant des parents d'élèves G.P.I.
Mme GIL, représentante suppléante des parents d'élèves G.P.I.

Autres membres présents à titre consultatif :

M. NOGUERA, Consul honoraire de France à Valence
Mme LE LUEC, directrice de l'Institut français de Valence
Mme GOURGUES, présidente de la société française de bienfaisance de Valence
Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles
Mme VALLDECABRES, conseillère consulaire
M. HUSS, conseiller consulaire
M. BERTE, conseiller consulaire
M. RALLE, conseiller consulaire

Membres excusés:

M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
M. VILLE, représentant SOL
Mme JORDA, représentante des parents d'élèves A.P.A
M. LOPEZ, président de l'association des anciens élèves
Mme SEE, conseillère consulaire
Mme LECOMTE, conseiller consulaire
M. LAVARDE, conseiller consulaire

M. le proviseur présente le déroulement de la réunion:

- 1^{er} C.E., les titulaires et suppléants, qui seront amenés à constituer les différents conseils.

Constitution : 7 personnels administratifs, 14 représentants des personnels enseignants et non enseignants, 14 représentants des utilisateurs titulaires et non titulaires (10 parents d'élèves et 4 élèves)

- 2^{ème} C.E., seuls les titulaires pourront prendre part aux votes. A titre exceptionnel, les suppléants sont invités s'ils souhaitent rester.

Constitution : 7 personnels administratifs, 7 représentants des personnels enseignants et non enseignants, 7 représentants des utilisateurs titulaires et non titulaires (5 parents d'élèves et 2 élèves)

1^{er} Conseil d'établissement

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h10.

M. VALEYRE, directeur du cycle 3, est nommé secrétaire de séance.

M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants est nommé secrétaire de séance adjoint.

1. Présentation des différents conseils

Le Proviseur installe le Conseil d'Etablissement en présentant les membres et en expliquant la constitution et le fonctionnement des comités et conseils.

18h25, la séance est interrompue pour permettre la constitution des conseils

18h35, reprise du conseil d'établissement

Il est fait lecture des membres élus ou désignés aux conseils et comités (cf. annexes)

Les conseils et comités sont installés à l'unanimité (Pour : 27 – Contre : 0 – Abstention : 0)

Le 1^{er} Conseil d'établissement est clôturé à 18h45

2ème Conseil d'établissement

Le quorum est atteint (20/21), la séance est ouverte à 18h53.

M. VALEYRE, directeur du cycle 3, est nommé secrétaire de séance.

M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants est nommé secrétaire de séance adjoint.

2. Procès verbal du conseil d'établissement du 27 septembre 2017

Les 20 titulaires du conseil valide le PV du précédent C.E, en date du 15 juin 2017 par 19 voix pour et une abstention.

Les enseignants souhaitent faire lecture d'une motion. M. Ralle, conseiller consulaire rappelle que les interventions des enseignants peuvent être demandées quand ils le souhaitent.

Lecture est faite des interventions (cf annexe) :

- FSU/SOL/STE/UGT et indépendants des personnels du LFV par M. Augie représentant SNES-FSU.
- APA par Mme Conan

Mme Valldecabres, conseillère consulaire, demande, suite aux envois de l'APA, que la vérité soit dite aux parents sans cependant les alarmer.

3. Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2017(cf document joint).

Les points suivants ont été abordés:

- Bilan de rentrée : il est jugé satisfaisant en maternelle, les enseignants de GS souhaitent allonger sa durée à 3 demi-journées. Les enseignants de CP proposent une arrivée des élèves à 9h30.
- Projets pédagogiques : la liste est non exhaustive, venue d'auteurs de littérature de jeunesse Edouard Manceau en cycle 1, Andrée Prigent en cycle 2, Guy Jimenes en cycle 3. Deux élèves sur trois participeront à un voyage scolaire avec nuitées cette année à l'école primaire. L'accès à l'inscription en ligne pour l'année scolaire sera effectif à compter du 27 novembre.
- La traditionnelle journée « portes ouvertes » se tiendra samedi 25 novembre au LFV. Nouveauté cette année, les parents d'élèves de CM sont invités à partir de 11h00 pour découvrir une séance d'enseignement au collège.

4. Point sécurité.

L'exercice de confinement intrusion s'est déroulé sereinement, le 25 octobre 2017 en présence du conseiller de l'Ambassade, de l'officier de sécurité de l'Ambassade, de la conseillère culturelle adjointe, de la police nationale et municipale et des pompiers. Sa mise en place est formatrice pour les élèves et les enseignants. Le bilan est positif hormis quelques détails d'ordre technique qui seront bientôt résolus. Un diagnostic de l'officier de sécurité est à venir. Attention particulière : la visibilité de l'intérieur de l'établissement depuis l'extérieur. Il s'agit de ne pas « sanctuariser l'établissement » mais de rendre plus difficile et de ralentir son accès.

M. Van Langenhove (GPI) demande de sécuriser les trottoirs, la direction répond qu'il convient de voir cela avec la mairie de Paterna, car nous sommes sur l'espace public.

M.Ralle conseiller consulaire rappelle l'existence d'un fonds dédié à cette problématique.

Mlle Villoch élève demande à inclure le confinement dans le règlement intérieur.

5. COPVAL 2018

Activité pédagogique pilote (dispositif de l'AEFE financé à hauteur de 1300 euros), cet événement prend une nouvelle ampleur : participation accrue des lycées de la zone ibérique, accueil des lycées français de Rome et de Rabat. Les thèmes retenus sont les suivants : bio diversité, ville durable, nourrir les hommes.

M. Ralle, conseiller consulaire, souligne la pertinence du projet.

6. Semaine de l'orientation

Celle-ci s'est déroulée plus tôt que les années précédentes.

Nous notons une forte participation des parents d'élèves. Des anciens élèves sont venus parler de leurs parcours, les universités espagnoles étaient présentes (recteurs et vice-recteurs), tables rondes avec différents intervenants pour les Terminales.

La première phase vient de s'achever (13/17 novembre). Un deuxième temps fort se tiendra en janvier : un conseiller d'orientation viendra informer les élèves sur le processus d'accès à l'université (ouverture du site courant janvier).

Il est confirmé à M. Van Langenhove, membre du GPI, que le nombre d'intervenants français était à l'identique cette année. Seule la représentante de Sciences Po Bordeaux viendra en janvier 2018.

Mlle Orduña, élève du lycée, est en contact avec d'anciens élèves et se propose de les solliciter pour réactiver et dynamiser l'association.

Les statuts de l'association des anciens élèves sont en train d'être réécrits par Mmes Valdecabres et Leonarte.

7. Ambassadeurs en herbe

Action Pédagogique Pilote mondiale, Ambassadeurs en herbe est un concours d'éloquence en français et en espagnol complété par un temps de modération en langue anglaise.

Cette action est désormais inscrite au sein de la programmation en français des classes de 2^{nde}.

Le thème retenu est : « Engagement humanitaire : est-ce un devoir d'accueillir ».

Patricia Villoch, élève de 1^{ère}, demande pourquoi les classes de 1^{ère} et terminale ne peuvent pas participer.

M. Derambure, proviseur adjoint, répond que le format de l'épreuve est imposé et que seules les classes de 2^{nde} peuvent participer au lycée.

Mme Gonzalez-Gallarza de l'APA souligne la beauté du projet, véritable vitrine de notre établissement.

8. Préparation de la rentrée 2018-2019

Il est impossible de prévoir la structure à ce jour. Il est très probable qu'elle reste inchangée.

On constate au sein du réseau un redéploiement au niveau mondial des postes de résidents. Le taux d'encadrement (ratio nombre de divisions / nombre de personnels résidents) est de 58% en primaire et de 56% au second degré.

La tendance réaffirmée de maîtrise des dépenses publiques a conduit au gel de certains postes et à la fermeture du support de résident RE1586 au LFV. Cette mesure est soumise au vote du CE, pour avis : (Pour : 6 – Contre : 10 – Abstention : 4)

M. Ralle, conseiller consulaire, qualifie la décision de scandaleuse. Elle amènera le lycée à supporter financièrement à 100 % le coût d'un enseignant. Dans le même temps, M. Ralle remercie le lycée pour l'accueil de nombreux élèves français au LFV, même si les effectifs sont contraints et pléthoriques.

M. Van Langenhove, représentant du GPI, s'inquiète de possibles non renouvellement de détachement pour les personnels résidents. M. Raufast, proviseur, répond que seul le ministère de l'éducation nationale décide en la matière. L'agence n'est pas décisionnaire.

M. Carrat, représentant du SNIPP-FSU, estime que l'on peut s'attendre à de nouveaux refus de renouvellement de détachement.

M. Michel, représentant du SNES, rappelle la tenue du comité technique de l'AEFE le 21 novembre. M. Van Langenhove, représentant du GPI, souligne qu'il se tiendra sans représentants de parents. M. Ralle répond que les parents sont présents au conseil d'administration de l'agence.

M. le proviseur s'engage à informer les membres du C.E. dès que possible.

9. Budget 2018 (cf document en annexe)

Comme voté lors du C.E. du 9^{juin} dernier, les frais de scolarité vont augmenter de 1%.

En marge de l'explicitation des documents, M. Vanzi explique que les frais de 1^{ère} inscription sont parmi les plus bas d'Espagne.

Suite à l'achèvement de l'auditorium, l'investissement est plus directement lié au projet d'établissement.

Le reliquat d'ETP est utilisé pour le lycée et notamment pour des emplois de surveillance. Le nombre d'ETP contrats locaux est de 109.

Les transferts complémentaires demandés par l'AEFE sont venus grever le budget du lycée. Le taux de remontée actuel est de 56 %.

Face à la multiplication des contentieux pour impayés, des échéanciers sont mis en place parfois jusqu'à 50 mois.

M. Ralle, conseiller consulaire, constate que le LFV a payé environ 300 000 euros en transferts complémentaires auxquels s'ajoute la perte du support de résident.

10. Investissements

Ils concernent :

- les tambours : sols, couverture amovible
- l'accueil des élèves : espace vert, jardin, installations sportives, mobilier urbain et fontaine additionnelle.
- La commission numérique se réunira prochainement à ce sujet et sur la formation des personnels.
- Sécurité : les remarques formulées par l'officier de sécurité seront prises en compte.

Mme Aussillou, représentante SOL, demande si un rafraîchissement des salles du secondaire est prévu.

M. le proviseur s'étonne de cette demande, jamais formulée auparavant.

M. Vanzi, DAF, répond que chaque année un état des lieux des bâtiments et mobiliers est effectué afin de prioriser les investissements.

11. Questions diverses

Concernant la mobilité de nos élèves, M. Derambure, proviseur adjoint, présente un bilan chiffré :

- Mobilité vers la France, 5 élèves se rendront à Bordeaux, 2 à Paris et 2 à St Germain.
- En 3^{ème}, 10 élèves se rendront à Londres et 10 à Berlin.
- En 2^{nde}, 15 établissements participent à ce projet (accueil durant 4 à 6 semaines) : Montréal (au moins 5 élèves du LFV), Singapour, Hong-Kong (2 élèves du LFV), Pékin, Athènes, Sydney, Bruxelles et Beyrouth.

Présentation de la semaine du LFM

Question des représentants SOL : la question du bruit sera traitée par la commission hygiène nouvellement créée répond M. le proviseur.

Très prochainement, le suivi des commandes et de la maintenance sera effectué via une plateforme informatique.

Question des parents d'élèves concernant la pause méridienne : la problématique est récurrente. Les tourniquets ne sont pas fonctionnels pour le moment. Les essais afin de rationaliser les flux d'élèves du secondaire à la cantine ne sont pas concluants. 149 régimes alimentaires sont servis chaque jour.

Les solutions envisagées sont les suivantes :

- Donner une priorité d'accès aux collégiens
- Mise en service des tourniquets (en lien avec Pronote)
- Réflexion sur les emplois du temps : donner plus de temps aux élèves à l'heure du déjeuner aura des répercussions sur la demi-journée de coupure dont dispose les collégiens aujourd'hui.
- Envisager des travaux pour gagner de l'espace dans la salle de restauration.

Concernant les réductions réclamées par les familles nombreuses, M. le proviseur déplore l'envoi massif de courriels sur les boîtes professionnelles de l'équipe de direction. Ces courriels ne seront pas lus. La question sera traitée lors du C.E. dédié aux questions tarifaires.

La séance est levée à 20h43.

Secrétaires de séance,

Le Proviseur,

Lionel VALEYRE.

Pierre VAN LANGHENHOVE

Régis RAUFAST.